



FSU 67
4, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 35 17 16
fsu67@fsu.fr

Déclaration liminaire au CTSD du 6 juin 2019

Madame l'Inspectrice d'académie-DASEN,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour préparer la rentrée 2019 dans les seules écoles du Bas-Rhin, puisque nous n'avons, à ce jour, aucun document sur les ajustements prévus dans les collèges. Ce que nous regrettons.

Nous aurions pu croire Messieurs Macron et Blanquer qui, suite aux conclusions du Grand débat national, se sont adressés aux enseignants et ont annoncé que le gouvernement « tiendra son engagement d'améliorer le taux d'encadrement à chaque rentrée du quinquennat et dans chaque département de France ».

Et par quelle équation fabuleuse va-t-on y arriver sans poste supplémentaire ?

La limitation des effectifs à 24 élèves dans toutes les classes de la GS au CE1 ?

Le SNUipp-FSU, qui milite depuis toujours pour une diminution des effectifs dans les classes, aurait pu saluer cette initiative. Cependant, cette annonce médiatique, si elle devait se concrétiser, engendrerait de fait une insoutenable dégradation des conditions d'apprentissage des élèves du CE2 au CM2 et bien entendu une surcharge de travail des enseignants, inacceptable pour notre organisation syndicale. L'école, ses usagers et ses personnels sont les des effets de manche non financés.

Car, si les 11.000 postes ouverts au concours 2019 avoisine les chiffres de l'année 2005, le nombre de candidats présents ne décolle plus ! Notre métier attire beaucoup moins de candidats qu'il y a 10 ans : la hausse du niveau de recrutement (de la licence au master) réduit forcément le nombre de candidats potentiels... Le SNUipp-FSU demande de véritables pré-recrutements pour aller chercher de nouveaux candidats qui ne feraient pas d'études aussi longues normalement...

La nouvelle mouture de la Loi Blanquer, après son passage au Sénat ? La bien mal nommée "école de la confiance" ?

Elle constitue une véritable catastrophe en termes d'égalité des élèves et de mixité sociale. En l'état, elle confirme en effet le tri social et la ségrégation, créant de fait dans la loi une école à deux vitesses. La première pour les riches, les "premiers de cordée", ceux qui s'en sortaient déjà le mieux.

Pour les autres, les enfants des couches populaires, ceux qui n'auraient que l'École publique et gratuite pour espérer s'insérer dans la société de demain en citoyens à part entière : une école au rabais avec des classes surchargées, une scolarisation des moins de 3 ans plus que menacée, des étudiants contractuels en lieu et place des enseignants (ces derniers certes mal formés, mais soucieux du bien commun et de la réussite de tous les enfants qui leur sont

confiés).

Stigmatisation d'élèves dont les mamans voilées ne pourront plus accompagner les sorties, chasse aux « prosélytes » autour des écoles, projet de retour de la suppression totale ou partielle des allocations familiales pour les enfants absentéistes, rejet des mesures rendant obligatoire la scolarisation des enfants étrangers...

La liste est encore longue de tout ce que le SNUipp-FSU avec la FSU dénonce de cette école ultra libérale qui se dessine, école à l'anglo-saxonne, autoritaire, et du moins disant en termes de savoirs pour les plus pauvres.

Pour être plus concret, dans le Bas-Rhin, pour ce qui concerne le 1^{er} degré, ce sont aujourd'hui 51,5 mesures de carte scolaire qui sont à l'étude. Parmi celles-ci 22 annulations de mesures auraient certainement pu être anticipées au CTSD du mois de février. Elles auraient permis aux équipes de moins s'arracher les cheveux à imaginer des répartitions pédagogiques alambiquées et d'envisager une fin d'année certainement plus sereine...

Ainsi, si l'on met également de côté les transformations de 7 classes monolingues en 7 classes bilingues, ce ne sont réellement que 14,5 ouvertures de classes qui sont prévues.

Dans toutes les autres classes, il faudra faire avec et pousser les murs des classes... pour accueillir dignement et correctement les enfants des classes non labellisées « 100% de réussite », les enfants qui déménagent ou changent d'école en cours d'année, les enfants venus de l'étranger et ne parlant pas le français, les enfants en situation de handicap au titre de l'inclusion...

Par ailleurs, pour pallier aux difficultés en mathématiques de nos élèves français, la solution a été toute trouvée... Pour répondre aux craintes de Messieurs Villani et Torossian, plutôt que de réduire drastiquement la taille de toutes les classes ou de créer des postes d'enseignants en surnombre dans toutes les écoles permettant un travail en petits groupes et un maximum de manipulation, l'urgence est de créer des postes de référents mission « mathématiques »... Cette mesure qui coûte 4,59 ETP nous laisse sans voix, à une période où les postes sont comptés !!

Pour terminer, nous portons à votre réflexion cette citation de l'observatoire des inégalités qui analyse la part de la dépense en éducation dans le PIB des pays de l'OCDE : « La dépense intérieure d'éducation rapportée à la richesse de notre pays a baissé de 7,7 % à 6,7 % entre 1996 et 2016. Cela veut dire que chaque année, notre pays consacre une part moindre de sa richesse à la formation de sa jeunesse.

Et un point de PIB, c'est énorme : si l'on consacrait le même niveau à l'éducation qu'en 1996, notre système d'enseignement disposerait de 23 milliards d'euros de plus, à peu de chose près, l'équivalent de l'ensemble du budget de l'enseignement supérieur. Avec cet argent, on pourrait doubler les moyens de l'enseignement supérieur mais aussi de la recherche française, et tout cela à la fois ! Ou alors augmenter de 50 % les moyens du primaire et du secondaire : de quoi dédoubler toutes les classes de la maternelle au primaire. On peut certainement dépenser mieux pour l'école, mais il faudrait être aveugle pour ne pas comprendre qu'il faut aussi se donner les moyens d'investir. »